

Réunion de suivi de la crise sanitaire

Ministre déléguée à l'autonomie

14 avril 2021

Intervention de la Ministre :

- Situation épidémiologique
 - Le taux incidence se situe cette semaine à 340, contre plus de 400, il y a une semaine – Le taux de reproduction est lui aussi en baisse à 1,07 contre 1,18 une semaine plus tôt
 - Le nombre de nouveaux cas en ESMS est également en baisse
- Campagne de vaccination
 - Plus de 95% des résidents ont obtenu une première dose de vaccin, 74%, une deuxième dose, et 72% ont un schéma vaccinal complet
 - Concernant les professionnels d'EHPAD, 70% ont reçu une première dose et 40% ont reçu la seconde
 - Les chiffres, ci-dessus, ont par ailleurs vocation à s'améliorer puisque les livraisons en flux A ne se terminent que le 3 mai
- Déploiement des autotests
 - Rappel des modalités d'accès : professionnels du domicile et accueillants familiaux, accès gratuit... cf. fiche DGCS du 12 avril
 - Concernant les salariés du particulier employeur, une communication de l'Acoss interviendra, dès jeudi
 - 1,5 millions d'autotests seront disponibles en officine, d'ici la fin de semaine

Interventions participants :

- Interpellation afin de savoir si les professionnels prioritaires avaient accès au chômage partiel dans deux situations, en particulier : lorsqu'ils n'ont pas reçu d'offre d'accueil ou lorsque l'offre d'accueil proposée est inadaptée, soit qu'elle est trop éloignée de leur domicile, soit qu'elle leur apparaît inadaptée à leur enfant
- Livraisons via le flux B - GHT : livraisons prévues de manière régulière jusqu'au début de l'été, dans les Hauts de France, dans les EHPAD -> initiative à étendre
- Les salariés des SSIAD et CSI sont-ils concernés par les autotests ? Idem pour les résidences autonomie ?
- Masques FFP2 / doctrine de certaines inspections du travail : où en est-on ? Situation tendue sur Lille...
- Clarification nécessaire sur l'organisation vaccinale et à court terme
- Où en est-on concernant la résolution du reste à charge de 2€ ?
- Remontée de tensions avec les familles sur le respect des mesures barrières
- Professionnels du particulier employeur non intégrés comme prioritaires
- Demande que la circulaire relative aux séjours vacances PH s'applique au secteur PA
- Demande d'une réunion spécifique sur les surcoûts et pertes de recette

Retours de la Ministre :

- Obligation du port de masques FFP2 : un arbitrage est intervenu et la rédaction est en cours ; solution rapide à venir



- Conditions relatives au chômage partiel et à la garde d'enfant des professionnels prioritaires : des précisions seront apportées dans le compte-rendu
- Professionnels du particuliers employeurs : seront intégrés à la liste des professionnels prioritaires